

Refus en M2 notariat... que faire ?

Par **petitelolo87**, le **03/07/2014** à **09:32**

Bonjour à tous !

Je viens de finir mon M1 Droit des affaires à Strasbourg avec 13,5 de moyenne, mais faute d'avoir un parcours brillant en licence (pas de redoublement, pas de rattrapages, mais seulement 11 et quelques sur les trois années), j'écope refus sur refus en M2 droit notarial.

Petite précision, pour ceux qui se demandent pourquoi je suis passée par un M1 Droit des affaires et non pas par un M1 Droit privé, c'est simplement car j'ai choisi fiscalité en TD en plus du droit civil, plutôt que DIP ou droit commercial. J'avais pris DIP en option, fiscalité personnelle et internationale, ainsi que d'autres matières de droit des affaires (à Strasbourg, on a 5 petites matières à travailler, cela me semble ridicule mais force est de constater que les étudiants de France ne sont pas égaux à ce niveau-là...).

Je sais bien que tous les M2 n'ont pas encore donné leur réponse, mais je préfère anticiper l'année prochaine, d'où mes quelques questions :

- Vaut-il mieux que je fasse un autre M2 (je suis admise à Strasbourg en M2 droit de la famille, refusée en M2 droit et gestion de patrimoine après entretien, et j'attends encore la réponse pour le M2 immobilier) ou que je me réoriente vers un M1 notariat (à Nancy par exemple) ?
- Mon M1 Droit des affaires est-il un frein à l'admission en M2 notariat ?
- Enfin, si j'opte pour un M2, quel semble le meilleur choix entre droit de la famille et immobilier ?

Merci à tous pour le temps que vous prendrez à me répondre [smile3]

Par **Yn**, le **03/07/2014** à **10:12**

Salut,

Encore et toujours la même question : quel est le projet ?

Tu es manifestement attiré par le notariat, mais as-tu pensé au CFPN ? Il n'y a pas que le M2 Droit notarial pour devenir notaire.

Titulaire d'un M2 (gestion de patrimoine, immobilier, droit des affaires), tu peux intégrer le CFPN sur dossier et être notaire après les 31 mois de stage, ponctués de quelques

séminaires de formation.

A choisir, le M2 immobilier me paraît plus approprié car il peut intéresser des grosses études, lesquelles divisent souvent les services, et un poste immo à temps plein peut les intéresser.

Par **petitelolo87**, le **03/07/2014** à **10:37**

Merci de ta réponse Yn !

Excuse-moi, je n'avais pas précisé mon projet : je souhaite bien évidemment devenir notaire. J'ai d'ailleurs effectué trois stages dans deux Etudes (une assez petite et une très grande, avec presque 50 employés).

J'ai bien sûr également pensé au CFPN, et c'est dans ce sens que je posais ma dernière question. Faut-il privilégier famille ou immo, l'un ouvre-t-il plus les portes du CFPN que l'autre ?

Enfin, as-tu déjà entendu parler du M2 Droit de la famille de Strasbourg ? A-t-il une bonne réputation ?

Par **Yn**, le **03/07/2014** à **11:41**

Pour le CFPN, je ne peux pas te répondre. La réforme vient d'être appliquée, la première promotion, soumise au nouveau régime, vient d'arriver, donc on manque encore de recul.

L'idée générale est d'ouvrir le notariat à des juristes dont les compétences peuvent compléter celles des notaires. Autrement dit, des domaines dans lesquels les notaires sont "moins bons".

Partant, selon moi, un M2 en gestion de patrimoine ou en droit des affaires peut susciter un grand intérêt de la part des grandes études (celles divisées en secteur).

Un M2 pro immobilier intéressera évidemment le notariat, ainsi probablement qu'un M2 droit de la famille, sous réserve bien sûr qu'il soit axé régimes matrimoniaux/successions.

Enfin, bien sûr, rien ne t'empêche de faire un second M2 après l'obtention du premier, de nombreux étudiants le font.

Par **bulle**, le **04/07/2014** à **15:49**

Bonjour,

Je constate que vous parlez de réorientation en Master 1 notariat ou dans un autre type de Masters 2, mais est ce que vous avez postulé à d'autres M2 notariat que celui de Strasbourg?

Honnêtement, je ne pense pas qu'il soit très utile de refaire un M1. Je vous conseille de faire un Master 2 et de le valoriser par l'exécution d'un stage.

Famille ou immobilier? Je dirais immobilier.